

**Direction Générale adjointe de la Culture et de la Vie Locale / Question n° 217**  
**Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales**

**Relations internationales**

**REF : DVARI2013010**

**Signataire : CS/RH/CR**

Séance du Conseil Municipal du 04/07/2013

**RAPPORTEURS : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO**

**OBJET : Envoi d'une délégation en Tunisie du 29 au 31 mars 2013 à l'occasion du Forum social mondial**

**EXPOSE :**

Du 29 au 31 mars derniers, le Maire, Jacques Salvator, Christine Ratzel-Togo, Maire-adjointe à la coopération décentralisée, accompagnés par Radia Zouioueche, collaboratrice, se sont rendus en Tunisie pour participer au Forum Social Mondial.

Il est demandé au conseil municipal de valider l'envoi de cette délégation et le remboursement de trois billets d'avion pour les membres de la délégation nommés ci-dessus à la hauteur de 800,82 € à l'attention de Jacques Salvator qui les a achetés, ainsi que la prise en charge d'une indemnité journalière de 125 €, forfait fixé par le Ministère des Affaires Etrangères pour la Tunisie.

Direction Générale adjointe de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013010

Signataire : CS/RH/CR

**OBJET :Envoi d'une délégation en Tunisie du 29 au 31 mars 2013 à l'occasion du Forum social mondial**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant l'importance pour la ville d'Aubervilliers de promouvoir les valeurs citoyennes et le dynamisme participatif du Forum social mondial,

Considérant le déplacement du 29 au 31 mars à Tunis de la délégation de la ville, constituée par le Maire, Jacques Salvator et Christine Ratzel-Togo, Maire-adjointe à la coopération décentralisée, accompagnés par Radia Zouioueche, collaboratrice, pour laquelle Monsieur le Maire a effectué l'achat des trois billets d'avion,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** de rembourser le Maire d'Aubervilliers, Monsieur Jacques Salvator, pour l'achat de trois billets d'avion Paris-Tunis à l' hauteur de 800,82 € (huit cents euros et quatre vingt deux centimes) et de lui attribuer une indemnité forfaitaire d'une journée pour les frais supplémentaires à hauteur de 125 € (cent vingt cinq euros), tarif fixé par le Ministère des Affaires Etrangères pour la Tunisie.

La dépense sera inscrite au budget communal à l'imputation n 002/6532/021.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 12/07/2013

Publié le 11/07/2013

Certifié exécutoire le : 12/07/2013

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué